Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS

Par la Poste, Un An.	20 francs.
Six Mois	10 —
Trois Mois.	5 —
Départem. non-limitrop. et Etrang., *port en sus*	

PUBLICITÉ

Annonces.	la ligne	0,30
Réclames	—	0,60
Faits-divers	—	1,20
Chronique locale	—	3,50

TEMPERATURE

Lille, le 24 juin.

Minimum, nuit, abrité:.....	12·0
— — découvert...	11·2
Surface du sol, 8 h. de matin.	19·5
A 1 mètre de profondeur,.....	14·8
De l'air à l'ombre.....	19·0
Maximum, jour, à l'ombre...	23·6
— — au soleil....	27·0

Etat hygrométrique.(8 h. m.) 0m/m78
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : N.

Baromètre. — Le 24 juin (2 h. du matin) la pression était de 771 m/m ; le 25 juin (2 heures du matin) la pression est de :

BAGNES D'ENFANTS

Ce titre plaît au *Réveil*. C'est sous ce nom qu'il désigne tous les établissements de charité privée qui sont l'objet d'accusations, vraies ou fausses, concernant le traitement des hospitalisés.

Hier, il reproduisait un article du *Journal* contre un orphelinat agricole fondé et dirigé par une personne du monde, Mlle de Croismare, qui a mis toute sa fortune dans cette œuvre de charité. L'établissement en question est situé à Saint-Martin-du-Bec, dans la Seine-Inférieure.

Or, le *Matin* lui-même, après enquête, réfute catégoriquement les racontars de son confrère le *Journal*.

Le *Réveil* aura-t-il la loyauté de reproduire cette réponse ?

Nous en doutons. Et ce qui légitime ce doute, c'est le mauvaise foi avec laquelle la feuille jadéo-maçonnique ose parler encore du « poignant martyrologe d'enfants exposé par Breton à la Chambre, au cours de son interpellation sur les bagnes cléricaux ».

Oser parler de « bagnes cléricaux » après les réponses vengeresses des Lemire, des Larolle, eux basses calomnies du citoyen Breton et au lendemain du discours de M. Suchetet réduisant à néant les accusations des Coutant et des Laffarre, c'est d'un cynisme qui n'a pas de nom.

Mais cela entre dans les plans du socialisme, systématiquement hostile à toute intervention de l'assistance privée en faveur des malheureux et des desbérités. C'est l'Etat seul qui doit être le père des orphelins et le secours des malheureux.

Les socialistes savent très bien que l'Etat pratique l'assistance avec le même succès qu'il fabrique les allumettes : en dépit du bon sens.

Mais qu'importe ? Plus il y aura de malheureux, plus il y aura de mécontents. Il faut laisser saigner les plaies sociales !

C'est la théorie du socialisme marchant à la conquête du pouvoir. Et pour assurer cette conquête tous les moyens sont bons, même les procédés de Basile.

Dem.

ECHOS

TOURNÉE DE CONFIRMATION

Itinéraire de Mgr de Lydda

Juin. — Dimanche 25 : Enfant-Jésus, *La Madeleine, La Madeleine-lez-Lille*, 4 h., Saint-Vital.

Lundi 26. — *Canteleu*, Mont-à-Camp, *Lomme*, Englos, Ennetières, Le Marais.

Mardi 27. — *Saint-Michel, Saint-André* Saint-André-lez-Lille. Lambersart. — Coucher à Douai Saint-Jacques du 27 au 29.

Mercredi 28. — *Dorignies, Saint-Jacques*.

Jeudi 29. — Saint-Jean, *Saint-Pierre*, 10 h., Frais-Marais.

Vendredi 30. — Petite-Sœurs, *Sin-le-Noble*, Waziers, *Notre-Dame*. — Retour à Cambrai.

Itinéraire de Mgr Mugabure

Dimanche 25 juin ; Sainte-Thérèse, 7 h. 1/2. *Avesnes*, 3 h. Départ d'Avesnes à 5 h. 52. Coucher à Fourmies.

Lundi 26 : Collège, 7 h. 1/2. *Saint-Pierre*, 10 h. *Wignehies*, 4 heures.

Mardi 27 : *Notre-Dame*, 10 h. Retour à Cambrai.

LA DOT TERRIENNE

Tout récemment, M. l'abbé Lemire, parlant à un auditoire féminin, — c'était lors du *Congrès régional des jardins ouvriers de Blois*, — a lancé une idée qui vient d'entrer dans la voie des réalisations pratiques.

Nous voulons parler de la *dot terrienne*.

Donner à de jeunes mariés un coin de terre qui fera d'eux non point des déracinés mais une famille stable, — non des dégénérés, mais des êtres sains de corps et d'âme, — non des prolétaires sans feu ni lieu, mais des citoyens attachés au sol, voilà l'idée de M. l'abbé Lemire.

Telle fut l'éloquence qu'il déploya à la soutenir, que, parmi ses auditrices, une dame se leve qui proposa de souscrire de suite une dot de cette nature. La proposition fut agréée par les dames présentes et l'argent nécessaire à l'acquisition d'un coin de terre fut versé.

C'est, on le voit, le bien de famille constitué d'office ; l'économie du projet est de donner cette terre à bail emphytéotique de 99 ans reconvuelable, ce qui enlève aux ouvriers bénéficiaires la tentation de vendre leur terre. En cas de départ ou d'extinction de la famille, le coin de terre reviendrait à la société propriétaire, et si une maison y avait été bâtie cette maison serait remboursée à la suite d'une estimation d'expert. Il y a là, on le voit, une initiative des plus intéressantes et qui pourrait bien faire entrer dans une voie nouvelle les nombreuses sociétés existantes des jardins ouvriers.

GARE !

Un certain personnage se disant religieux trappiste, portant un accoutrement fort plutôt singulier, circule dans la région. Nous savons qu'il s'est présenté dans plusieurs presbytères ou établissements religieux. Il a une facilité d'élocution et de promesses tout à fait remarquable. Nous croyons qu'il est bon de se tenir en défiance.

COMITÉ FLAMAND DE FRANCE

Le Comité Flamand de France se réunira à Bergues, dans une des salles de l'Hôtel de ville, jeudi prochain, à deux heures et demie.

Ordre du jour de la séance : Compte rendu de la séance précédente. — Nomination de nouveaux membres. — Lectures et communications : M. le doyen Deman : Peintures et tableaux de l'église Saint-Martin ; M. A. de Saint-Léger : De l'organisation du travail historique dans la région du Nord ; M. E. Théodore : Note sur la monture en argent d'un bâton de confrérie représentant Saint-Liévin ; M. Bailleul : Les suspects à Bergues en 1793 ; M. le président Looten : L'élection des délégués de Bergues à l'assemblée bailliagère du 30 mai 1789 pour la nomination des membres des Etats-Généraux.

LE CONGRÈS HIPPIQUE DE PARIS

Le Palmarès

Voici la liste des éleveurs de notre région récompensés au concours d'animaux reproducteurs de race chevaline et asine, ouvert à Paris, à la Galerie des Machines, du 22 au 25 juin :

Troisième catégorie : Races demi-sang. — 17e section. — Pouliches âgées de trois ans. — 2e prime, Carmen, à M. Prosper Leleu, à Tilloy.

Dix-huitième section. — Juments âgées de quatre ans et au-dessus, 2e prime, Vanda, à M. Leisn.

Quatrième catégorie. — Race postière. — Cinquième section. — Pouliches âgées de trois ans. — 1re prime, Fauvette, à M. A. Flahaut, à Essars.

Sixième section. — Juments âgés de quatre ans et au-dessus, — 1re prime, Belle-Face, à M. Albert Prevot, à Malplaquet, commune de Taisnières-sur-Hon.

Cinquième catégorie. — Race de trait. — Poulains entiers, âgés de deux ans. — 1re primes, Gamin du Chastel ; 2e, Jean du Chastel, appartenant à M. Destombes-Lutun, à Frelinghien.

Troisième section. — Etalons âgés de 4 ans et au-dessus. — 1re prime, Fernand, à M. Patine, à Taisnières-sur-Hon ; 3e, Boer, à M. Prosper Leleu, à Tilloy.

Quatrième section. — Pouliches âgées de 3 ans. — 2e prime, Caline, à M. Alb. Prevot, à Malplaquet ; mention honorable, Marquise à M. Théodule Richard, à Ovillers, communs de Solesmes.

Cinquième section. — Juments âgées de 4 ans et au-dessus. — 1re prime, Charlotte-d'Ovillers, à M. Théodule Richard ; 3e prime, Baronne, à M. P. Leleu, à Tilloy.

LE MARCHÉ DES HOUBLONS DE NUREMBERG

AU 31 MAI 1905

Le mouvement des affaires pendant le mois de mai s'est maintenu dans d'étroites limites et les prix sont restés à l'avantage des acheteurs. Seuls, les houblons de bonne qualité et de couleur verte ont conservé sans changement leurs cours précédents. Dans les deux premières semaines, les transactions se sont encore réduites, avec un un chiffre de 30 à 100 balles et des arrivages restreints à environ la moitié de ces chiffres. Les achats ont eu lieu pour le compte d'acquéreurs allemands, bohémiens et anglais.

L'attention se porte actuellemsnt sur les apparences et le rendement probable de la future récolte. Les premiers rapports des contrées houblonnières de la Bavière paraissent plutôt satisfaisants, malgré la période de pluies et de froid qui a régné pendant une grande partie du mois ; mais les pronostics sont encore trop lointains et soumis à trop d'aléas pour permettre une appréciation quelque peu fondée.

Les cours de la fin du mois étaient de :

Houblons de merché	de 100 à 125
— de montagne	de 130 à 140
— du district de Spalt	de 130 à 135
— de Hallertau	de 105 à 140
— de Hallertau, à cachet	de 130 à 150
— de Wartemberg	de 115 à 140
— de Bada	de 115 à 125
— d'Alsace	de 110 à 135
— d'Altmark	de 80 à 90

Le tout par 50 kilog. Quelques marks en plus pour marchandise triée.

GAZETTE DU NORD

On annonce le mort :

— A **LILLE**, de **M. Michel Defaux**, négociant, pieusement décédé en son domicile, rue du Molinel, 73, dans sa 67e année.

Le défunt, universellement estimé, était membre du Conseil de Fabrique, de la Conférence St-Vincent de Paul, des adorateurs du St-Sacrement de la paroisse St-Maurice et du Tiers-Ordre de St-François d'Assise.

Les funérailles auront lieu lundi à 10 h.

— A **ANICHE**, de **Mme veuve Edouard Pouilleude**, négociante, belle-mère de M. Mille, conseiller municipal, décédée vendredi matin, dans sa 72e année.

Les funérailles de Mme Pouilleude, auront lundi prochain, à onze heures, en l'église paroissiale d'Aniche.

— A **HAZEBROUCK**, de **M. Jules Sonellart**, médecin-vétérinaire, secrétaire de la Société d'Agriculture d'Hazebrouck, pieusement décédé, vendredi, à l'âge de 58 ans.

Les funérailles auront lieu, mardi, à dix heures, en l'église Notre-Dame de Lourdes.

— Jeudi à neuf heures, ont eu lieu, en l'église de **ROOST-WARENDIN**, au milieu d'une assistance considérable, les funérailles de **M. François Druon-Devred**, maréchal-ferrant, doyen des membres honoraires de la Société des sapeurs pompiers de Roost-Warendin.

Sur le parcours de la maison mortuaire à l'église de Roost, la Société des sapeurs pompiers formait la haie ; de magnifiques couronnes avaient été offertes.

Au cimetière, un discours a été prononcé par M. Pierre Dérégnaucourt, lieutenant des sapeurs pompiers.

— A **MOUVAUX**, de **M. Louis Picavet**, conseiller municipal, mort chrétiennement comme il avait vécu, à l'âge de 63 ans.

Entré au conseil municipal en 1881, il fit partie de l'assemblée communale jusqu'en 1896. Il fut battu, avec la liste de M. Varrasse, en 1896 et en 1900. Mais en cette dernière année, l'élection d'un conseiller de la liste de M. Vincent ayant été invalidée, M. Picavet fut élu pour le remplacer.

Seul conseiller libéral dans cette assemblée, il sut se concilier l'estime de ses adversaires et les empêcha souvent de commettre de lourdes fautes. On se rappelle la construction de l'école communale de filles. M. Vincent et ses amis avaient agréé un plan dont l'exécution devait coûter 120.000 francs. M. Picavet entra résolument en lutte contre ce projet insensé qui compromettait les finances municipales.

Son bon sens pratique finit par triompher de l'obstination aveugle des Vincentistes et les travaux ne coûtèrent plus que 70.000 fr. Cependant l'école est aussi belle et bien plus commodément installée que dans le projet primitif. C'est donc une économie de 50.000 francs qu'il fit faire à la commune et dont les Mouvallois lui furent reconnaissants.

En 1904, il fut élu le premier sur la liste libérale. Il ne put guère siéger dans le nouveau Conseil où il entrait avec bult de nes amis. La maladie ne lui laissa pas de répit, mais sa foi robuste lui fit supporter avec une admirable résignation et un grand calme les souffrances que Dieu lui envoyait.

C'est une perte sensible pour le parti libéral ; c'est une perte aussi pour tous les Mouvallois, car il n'avait pas d'ennemis ; les pauvres le pleureront.

Personne plus que lui ne pratiquait la fraternité chrétienne. Il donnait encore plus de son cœur que de sa bourse si largement ouverte cependant à toutes les infortunes.

Les funérailles de M. Louis Picavet auront lieu, mardi, à 9 h. 1/2, en l'église Saint-Germain.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

— Mardi dernier, à 11 heures 1/2, a été célébré en l'église d'**ENNETIERES-EN-WEPPES**, le mariage de **M. Adolphe Bayeux**, ancien maire d'Eagies, avec **Mlle Eugénie Derousseaux**, fille de feu M. Louis Derousseaux, ancien conseiller municipal et vice-président du Comice agricole de Lille. La Chorale Ennetièroise prêtait son concours à cette cérémonie.

Les témoins étaient, pour le marié : M. J.-B. Bayeux, propriétaire à Thumesnil, son oncle ; Louis Zentris, propriétaire à Fleurbaix, son beau-frère ; pour la mariée : MM. Henri Caucheteux, conseiller municipal à Ennetières, on oncle ; Charles Wibaux, conseiller municipal à Verlinghem, son cousin.

UNE INIQUITÉ

Demain lundi un liquidateur officiel fera mettre en vente publique les meubles des Pères Récollets de la rue Saint-Joseph.

Voici le texte de l'affiche que l'Union catholique a fait placarder sur les murs de la ville :

Roubaisiens !

Voici que vont se contiaoer, à Roobaix, les basses œuvres de Combes, le proscripteur.

Un liquidateur officiel fait mettre en vente publique les meubles des Pères Récollets de la rue St-Joseph.

Tout doit être jugé au dernier enchérisseur les 26 et 27 juin.

Tout : la chaire, les confessionnaux, les autels, les vitraux, les prie-Dieu, la bibliothèque, etc., etc.

Tout jusqu'aux menus objets de ménage et de literie dont, en tout autre circonstance, on laisse la jouissance au débiteur le plus insolvable, comme au banqueroutier le plus indigne.

Et pourquoi cela ?

Nos Religieux, si injustement suspects, seraient-ils restés débiteurs envers qui que ce soit ?

Nullement.

Se seraient-ils refusés d'acquitter les impôts qui les grevaient si lourdement ?

Non encore.

Leur seul crime est d'être Religieux ! — d'avoir voulu vivre en communauté, dans le silence et la prière.

D'avoir procuré autour d'eux, pendant plus de cinquante années, et dans un quartier désormais déshérité, avec le bien des âmes, le soulagement de toutes les misères !

C'est le plan maçonnique qui continue de s'exécuter.

— Proscrire les Religieux ;

— S'approprier leurs biens ;

— Donner du moins ou du curé à manger aux miséreux que leur bienfaisance faisait vivre.

Catholiques ! rappelons-nous :

« Que ceux qui achètent des biens congréganistes, dans leur propre intérêt, ou dans l'intérêt de leur propre famille, sont **excommuniés**.

« Que cette excommunication frappe les détenteurs comme les acquéreurs de ces biens.

« Que ces détenteurs ou acquéreurs enfreignent gravement la loi divine et compromettent leurs héritiers qui entrent en possession de ces biens ou les gardant, participeraient à la même injustice sacrilège, et encourraient le même excommunication. »

Et, tandis que nos gouvernants s'hypnotisent dans leur haine et leur anticléricalisme sectaire :

Protestons, une fois de plus contre ces spoliations, contre cette main-mise sur le bien d'autrui.

Oui, *Nous protestons* : Au nom du droit de propriété, proclamé droit *naturel, inviolable* et *imprescriptible* par la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen de 24 juin 1793.

Nous protestons au nom des intérêts sacrés de la Patrie si gravement mis en péril par la folie persécutrice des maîtres du jour les francs-maçons, dont nous subissons honteusement le joug.

Et nous formons le vœu que le France n'expie pas trop durement ces forfaits dont nous ne sommes que les témoins attristés.

Le comité directeur
de l'Union catholique.

Roubaix, le 25 juin 1905.

L'ADDITION

Les frais de transports des troupes dans le Nord à l'occasion des grèves en 1904, se sont élevés à 104 600.

Ceux qu'occasionnèrent les grèves de Marseille atteignent 121.175 fr.

Cela coûte cher la gréviculture. Mais si les ouvriers d'Armentières ne sont pas plus riches aujourd'hui qu'avant la grève, tout n'a pas été perdu pour tout le monde.

POLITIQUE DE COMPENSATIONS

Le général Chamoin

L'*Eclair* apprécie, dans son dernier numéro, le récente promotion militaire et constate que M. Berteaux, le général Prime, comme on l'appelle quelquefois, a tenu les engagements qu'il avait pris à l'égard du Grand-Orient. La promotion qu'il a fait signer, dit notre confrère, est, au moins en partie, le triomphe de la délation, consacré par la réintégration du général Peigné et la promotion du général Castex.

On connaît suffisamment le général Peigné, pour qu'il soit inutile d'insister davantage. Quant au général Castex, qui avait seulement le numéro 69, par ancienneté, c'est lui qui, en qualité de directeur de l'infanterie, dressa sous les ordres de Percin et avec le concours de MM. Mollin et Valécard, les fiches de délation contre des milliers d'officiers d'infanterie.

De plus, M. Mercier-Milon, commandant la 6e brigade d'infanterie, protégé du général André, est nommé directeur de l'infanterie au ministère de la guerre.

***

« M. Berteaux pratique le système des compensations, grâce auquel il essaie de faire illusion sur ses vrais sentiments.

« En même temps qu'il réintègre le délateur Peigné, il rappelle à l'activité une des innombrables victimes d'André : le général Bonnal est nommé membre du Comité technique de l'infanterie.

« M. Berteaux, continue l'*Eclair*, s'imagine aussi compenser la promotion scandaleuse de M. Castex par celle du général Chamoin, maintenu gouverneur de Lille. Or, le général Chamoin est brigadier depuis 1898. Il a le n° 17 par ordre d'ancienneté. Il aurait dû être promu depuis longtemps s'il n'avait eu l'honneur de s'attirer la haine des dreyfusards qui avaient donné l'ordre à M. André d'arrêter sa carrière.

Le général Chamoin, qui fut officier d'ordonnance du regretté président Carnot — à l'agonie duquel il assista dans cette soirée horrible du 24 juin 1894, dont c'est aujourd'hui l'anniversaire — avait représenté le ministre de la guerre (M. de Freycinet), à la première enquête de la Cour de cassation, sur l'affaire Dreyfus en 1898, et au Conseil de guerre de Rennes en 1899. Il aida à démasquer les agissements de la Chambre criminelle. D'où la haine des partisans de Dreyfus.

Le général Chamoin est né en 1845. Il fit la campagne de 1870 dans l'état-major du maréchal Canrobert, et se fit remarquer par sa bravoure à Borny et à Saint-Privat. Il avait commandé le 129e d'infanterie et la 5e brigade d'infanterie.

La promotion du général Chamoin est une réparation tardive d'une iniquité. Il lui en faut avoir aucune reconnaissance à M. Berteaux qui a montré de quel côté vont ses sympathies en préférant le délateur Castex à un général d'un mérite incontesté, mais dont Dreyfus et ses amis interdisent la promotion, bien qu'il soit brigadier depuis 1897 : le général Roget.

LILLE

ÉPHÉMÉRIDES

25 Juin 1877. — Inauguration officielle de l'hôpital Sainte-Eugénie, aujourd'hui dénommé hôpital de la Charité.

LE DIMANCHE A LILLE

25 Juin 1905

IIe dimanche après la Pentecôte, Solennité de la Fête du Très-Saint Sacrement.

Paroisse Sainte-Catherine. — Première journée des grandes solennités et Pèlerinages eucharistiques de 1905. — Exposition du Saint Sacrement de 5 h. 1/2 du matin à 4 heures du soir. — A 7 heures, Messe de communion générale. — 9 heures, Pèlerinage de l'Orphelinat Thirlez. — 10 heures, Grand'Messe solennelle pour l'ouverture des Fêtes eucharistiques. — Procession du Saint Sacrement. — 3 heures, Vêpres et Salut solennel.

Congrès Marial. — De 2 h. 1/2 à 5 heures, Congrès des Enfants de Marie, rue du Marché, 20, sous la présidence de M. le vicaire-général Carlier.

Procession. — A 5 heures, Procession solennelle du Saint Sacrement, dans les jardins de Mme Delcourt et de MM. Rogez (Entrée : rue de Wazemmes, 145).

Ancienne militaires du train. — A 11 h. 3/4, Messe à l'église Saint-André ; à 2 heures, Banquet à l'Hôtel du Commerce.

Association musicale des agents du Chemin de fer du Nord. — A midi, messe en l'église Saint-Michel ; à 6 h. 1/2, combat de coqs chez M. Lebarque, 69, rue Gantois ; à 7 heures, Concert à l'Alcazar.

Ecole de tir et d'instruction militaire. — Exercice pratique à Wambrechies. Départ de la Grand'Place à 7 h. 45.

Syndicat central du Commerce en gros des Vins et Spiritueux. — Fête corporative. — A 11 h., distribution des récompenses aux vieux serviteurs. — A 1 h., banquet à l'annexe du Grand-Hôtel, rue Faidherbe.

Jeu de balle. — A 3 heures, boulevard des Ecoles, entre Bruxelles (Moucheron) et Lille (Bettin).

Tous les soirs, Café Moderne, 23, Grand'Place, Lille, Concert symphonique de 8 h. 1/4 à minuit. Entrée libre, pas de quête.

Fêtes de Lille. — A six heures du matin : Salves d'artillerie tirées par les Canonniers sédentaires sur les remparts de la Citadelle.

De six à sept heures, place aux Bleuets, concours de plasses.

A dix heures, boulevard des Ecoles : Revue des sociétés. Après la revue, le cortège, se mettant en marche par les rues de Paris, des Manneliers, Grande-Place (devant la colonne) et rue du Vieux-Marché-aux-Fromages, défilera sur la place du Théâtre.

Jeu de bouchon. — Place Casquette, rue de Lannoy, rue Lamarck, place des Helles-Centrales, rue du Faubourg-de-Béthune, place Barthélemy-Derez, rue St-Sauveur.

Place Déliot. — Jeu de bac.

Tirs à l'arc-au berceau. — A « l'Alliance » rue d'Arras ; au « Grand-Général », rue d'Esquermes.

Tir horizontal au fusil-arbalète au cadran ordinaire. — Place de Maubeuge.

Jeu de palets dit boigneau. — Des parties de boigneau seront organisées dans différents quartiers de la ville.

Place de la République. — Concours international de gymnastique.

A deux heures après-midi, en Grand-Carré (près de la porte Saint-André) : Concours de pêche à la ligne.

A deux heures et demie : Régates internationales organisées par l'Union nautique sur le canal de la Haute-Deûle, en Grand-Tournant.

Place aux Oignons et rue du Faubourg-des-Postes : Mâts de cocagne, garnis de bourses, vêtements et objets divers.

Tir à l'arc à la perche (sans mise) : au siège de la Société l'Ancienne-Alliance, rue du Faubourg-de-Roubaix.

Place de la Halle-aux-Sucres : fête aérostatique, organisée par l'Avenir aérostatique du Nord. — Concert pendant la fête.

Concours international de billard anglais : A Wazemmes et à Fives.

Concours de poste aérienne, organisé par l'Union colombophile La Concorde. Prix d'honneur donnés par la Ville.

De 3 h. 1/2 à 6 h., Jardin de Fives : Concert par l'Emulation chorale et la Fanfare le Club des Vingt.

A 5 heures : Jeu de ballon, square Ruault.

Jeu de boule (deux jeux) : Au faubourg Saint-Maurice et à Moulins-Lille.

A 8 heures, place de la République : Grande fête de gymnastique de nuit.

Suppression du tir à la cible

On annonce que le tir à la cible, organisé chaque année par les sapeurs-pompiers, le lundi des Fêtes de Lille, est supprimé cette fois, en vertu d'une instruction ministérielle.

***

Kermesse. — Paroisse Saint-Etienne.

Palais des Beaux-Arts.

Musées industriel et technologique, à la Halle-aux-Sucres, quai de la Basse-Deûle.

Musée commercial, rue du Lombard.

Ces musées sont ouverts de 10 h. à 4 h. du soir.

Musée des gravures, à l'Hôtel de Ville, ouvert de 11 h. à 4 h.

Marché aux oiseaux, place des Quatre-Chemins.

LES FÊTES DE LILLE

L'illumination de samedi soir

Hier soir, de neuf heures à onze heures, se sont readus sur le Grand'Place, des milliers de curieux. Combien ? Un calcul assez simple pourrait donner ce nombre approximativement.

La Grand'Place a une superficie d'un hectare environ, soit 10.000 mètres carrés. A supposer deux personnes par mètre carré, ce qui certes n'est pas exagéré, on peut dire que 20.000 personnes stationnaient dans la contemplation de l'illumination. Si le public s'est renouvelé quatre fois pendant les deux heures, le calcul nous mène à 80.000 spectateurs.

Le coup d'œil d'ensemble était merveilleux. Les guirlandes de lampes électriques éclairant les girandoles de dorures et relevées symétriquement en fausses portes faisaient un effet des plus gracieux, rebaussé, en surplus, par des rosaces ajourées et des cartouches aux armes de la ville, illuminées elles-mêmes par des ampoules rouges et blanches.

Pour compléter le ravissant décor, quatre colonnes surmontées de globes marquaient l'emplacement central, la grande colonne, dont les principales lignes étaient dessinées par des cordons de feu.

Malheureusement tous les Lillois cherchaient la « déesse », qui avait disparu dans l'ombre. Pour lundi, puisque l'illumination ne se fera pas aujourd'hui dimanche, ne pourrait-on pas, par exemple, placer un arc électrique à la torche, de façon à éclairer la statue entière ? De même l'horloge de la Grand'Place n'était pas éclairée, pour un bien, sans doute, car on oubliait l'heure, d'autant plus facilement que la température était douce et que l'Harmonie des Sapeurs-Pompiers, sous la direction de M. Bourelle, faisait satendre ses meilleurs morceaux.

Félicitations à M. Cointreile, le sympathique adjoint délégué aux fêtes.

LE CONCOURS

des Sociétés de Gymnastique

Les Sociétés — tant étrangères que françaises — qui ont adhéré au concours sont relativement nombreuses et si le soleil veut bien nous favoriser de ses rayons, la fête sera très réussie.

Le Comité nous prie de transmettre ses remerciements aux personnes qui, avec générosité et bon goût, ont envoyé des prix superbes que l'on peut admirer, rue Nationale chez MM. Van Peteghem et Jaspar.

Le public sera admis sur le champ de fête aux conditions suivantes :

Le matin, de 7 h. à 11 h., dans l'enceinte avec une carte d'entrée à 0,25 c. ; l'après-midi, de 3 h. à 5 h., carte d'enceinte à 0,50 c., ou carte de tribune à 1 fr. ou 2 fr. ; le soir, (fête de nuit), de 8 h. à minuit, carte d'enceinte 0,50 c. ; carte de tribune 1 fr. ou 2 fr. Des guichets sont installés place de la République.

PROGRAMME

Dimanche 25 juin

Matin. — De 7 h. à 11 h., Concours de section. — A 11 h., Répétition des mouvements d'ensemble de la fête, au mosiqua.

Soir. — A 1 h. 1/2 très précise, Rassemblement des sociétés, place Philippe-de-Girard.

A 2 heures, défilé et cortège. — Itinéraire : Place Philippe-de-Girard, rue Nationale, Grand'Place, rue des Manaeliers, rue Faidherbe, place de la Gare, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, rue du Dragon, rue du Molinel, rue des Coquelets, place Richebé, place de la République.

A 3 heures précises, place de la République, grande fête de gymnastique et continuation des concours.

A 5 heures, proclamation des premiers prix des concours de section.

A 8 heures, grande fête de nuit, avec productions spéciales : Ballets, tournois, poses plastiques, tableaux militaires avec projections électriques.

Lundi 26 juin

A 7 h. du matin. — Concours individuels : Artistiques et Olympiques.

A 2 h. de l'après-midi. — Distribution des prix de section et individuels.

Des mesures spéciales sont prises pour le cas où il pleuvrait.

***

Voici l'ordre du **Cortège** de l'après-midi :

1. Musique des Sapeurs-Pompiers, de Lille. — 2. Société de gymnastique du Grand-Luxembourg. — 3. Vryheidslierfde, de Gand. — 4. La Populaire, de Gand. — 5. Geluk iat Werk, de Gand. — 6. Geutsche Turnvereeniguig (Gand). — 7. Progrès par le Travail, Messines. — 8. Door Vriendschaap Sterk de Mont-Saint-Amand (Belgique). — 9. La Libre Wervicquoise (Wervicq). — 10. Recht in Vrede, Mt-Saint-Amand (Belgique). — 11. La Saint-Gilloise, de Saint-Gilles-lez-Bruxelles. — 12. La Fanfare des Hautes Centrales, Lille. — 13. La Bassoenne, La Bassée. — 14. La Saint-Quentinoise, Saint-Quentin. — 15. La Vaillante, Valenciennes. — 16. La Bohatnoise, de Bohain. — 17. L'Union Française de Valenciennes. — 18. La Patriote, de Wattrelos. — 19. La Jeanne d'Arc, de Loos. — 20. L'Alsace-Lorraine, d'Armentières. — 21. La Douaisienne, Douai. — 22. L'Avenir, d'Hellemmes. — 23. La Française, Petit-Ronchin. — 24. Espérance, d'Avion. — 25. Etoile des Mines d'Ostricourt (Oignies). — 26. La Sociale, de Secin. — 27. L'Union Sportive Fivoise. — 28. L'Union Haubourdinoise, Haubourdin.

29. La Républicaine, Quarcoable. — 30. La Fraternelle, d'Oasaing. — 31. L'Indépendante, Tourcoing. — 32. L'Etoile, d'Hénin-Liétard. — 33. La Fanfare du Sud. — 34. La Concorde, d'Orchies. — 35. La Revanche, Wambrechies. — 36. La Jeune France, d'Ascq. — 37. L'Ascienne, Lens. — 38. L'Alliance, de Raches. — 39. La Concorde, de Nieppe. — 40. L'Avenir, de St-André. — 41. Société de Gymnastique de Sedan.

FEUILLETON N° 39

SAC ET CONSCIENCE

Par Roger des Fourniels

Le chef de train descendit rapidement de son fourgon et se précipita dans le bureau du chef de gare.

Il en sortit presque immédiatement, accompagné du chef, et au moment où les deux employés passaient à côté du voyageur à la casquette, ces mots arrivèrent très distinctement à son oreille.

— C'est à côté du disque ; je suis sûr que c'est le corps d'un homme.

Un frisson passa dans tous les membres de l'assassin, et sa face glabre pâlit atrocement.

Il ne donna pourtant aucune marque d'inquiétude et, comme le train de deux heures venait d'arriver, il y prit place dans un compartiment de troisième classe et resta près de la portière.

Un mouvement inaccoutumé se produisait dans la gare, les agents allaient et venaient, échangeaient à la hâte quelques mots au passage.

— Un assassinat !

— Sur la voie.

— Près du disque.

On a passé une dépêche.

— Allez donc chercher la boîte de secours.

— Nous irons jusque là-bas à pied !

— Nous monterons dans le 37.

Les voyageurs comprenaient bien qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire mais ne savaient pas ce dont il était question.

Consigne avait été donnée aux employés de ne pas répondre aux interrogations qui leur seraient posées.

Ils placèrent dans le fourgon du train en partance, un brancard, la boîte de secours ; puis, lorsque l'heure de départ sonna, sept ou huit personnes y montèrent, et le convoi se mit en marche lentement.

Au disque, le train s'arrêta, les employés descendirent en silence du fourgon, et la locomotive, sifflant aigrement, repartit, entraînant sa longue suite de voitures, au milieu d'une nuit épaisse, par laquelle on eut eu de la peine à distinguer le panache de fumée, qui s'échappait par bouffées de la cheminée noire du monstre de fer.

Une seule tête s'était penchée au dehors, pendant la seconde d'arrêt, c'était celle du meurtrier.

Cet homme devait avoir l'habitude de ces sortes d'expédition ; il faisait preuve d'un sang-froid imperturbable. Fumant sa pipe dans un coin, il avait lié conversation avec son voisin.

— Il s'est passé quelque chose d'extraordinaire disait celui-ci. Vous qui étiez à la portière, avez-vous vu pourquoi nous nous sommes arrêtés en pleine campagne ?

— J'ai bien remarqué que les employés descendaient du fourgon et s'approchaient de quelque chose de noir, étendu sur la voie.

— C'est quelque accident sans doute.

— A moins que ce soit un crime.

— On n'entend parler que de malheurs !

— A qui le dites-vous ?

— Tous les jours, aux faits divers de mon journal, c'est un nouveau crime dont on donne les détails.

— C'est peu étonnant, la police est si mal faite !

— Elle est plus occupée de politique que d'ordre public !

— Il est certain que nous n'avons plus aucune sécurité.

La conversation roula sur ce ton et sur ce sujet jusqu'à l'arrivée à Paris. Au débarcadère, on fit sortir un à un les voyageurs ; on les examinait des pieds à la tête, et les employés de l'octroi ajoutant encore leur inspection vexatoire aux précautions des agents de la Compagnie, chacun fut toisé en détail.

On cherchait l'homme aux lunettes d'or et à la longue barbe.

L'assassin passa sans encombre et, une fois dans la rue, prit à grands pas la direction des faubourgs.

Pendant ce temps on lançait des dépêches dans toutes les directions, le chef du train express avait été avisé et, en envoyant le signalement exact de l'auteur du crime, avait déclaré qu'il le reconnaîtrait sans peine, si on parvenait à l'arrêter.

Cet événement fit un bruit immense, et, le matin même, toute la France en était informée par la voie des journaux.

Le sous-secrétaire d'Etat, avec lequel nous avons fait connaissance chez Mme de Flauquier, était à peine sorti de chez lui pour courir à la recherche du jeune Lambourde et le ramener à Brianville, comme il l'avait promis, la veille, à son père, lorsque les crieurs du *Petit Journal* lui annoncèrent la nouvelle du crime. Il n'y fit pas autrement attention, les affaires de ce genre étaient si fréquentes ! Un de ses employés, qui lui en avait fourni le relevé, avait constaté qu'en moyenne il y avait un assassinat par jour !!!

Son premier soin fut de se rendre aux bureaux du *Républicain de Paris*, c'était là qu'il espérait rencontrer le révolté qu'il s'était chargé de ramener à la raison.

Dès son arrivée, on lui apprit que le jeune homme qu'il demandait avait, en effet passé la nuit sur un des canapés du salon de rédaction, mais qu'il était parti de très bon matin, en compagnie d'un reporter envoyé sur le lieu d'un crime commis pendant la nuit, sur lequel on avait voulu avoir des renseignements très complets.

— Diable de gamin, marmotta le sous-secrétaire d'Etat, il va me faire perdre mon temps ! J'ai bonne envie de télégraphier à son père qu'il m'a glissé entre les doigts. Cependant il doit m'attendre et croirait que je me suis joué de lui ; je ne puis réellement en rester là.

Tout en monologuant, l'ami de Mme de Flauquier avait pris instinctivement la direction du chemin de fer.

Il sauta dans le premier omnibus qui passait allant dans la direction de la gare, et en descendit devant la grille de l'embarcadère.

Le premier train partant était un express ; il le prit, et une heure après descendait à la première station.

Les gens de la gare étaient bouleversés, on ne parlait que de la lugubre découverte faite pendant la nuit. On avait mis toute la gendarmerie sur pied pour battre les environs, mais on n'avait encore rien découvert.

— Où a-t-on mis le cadavre ? demanda à l'un des employés de service le sous-secrétaire d'Etat, qui avait eu le soin, tout d'abord de décliner son nom et son titre.

— Dans une auberge du voisinage, monsieur, mais vous trouverez très facilement, l'auberge des *Trois-Rois*, c'est à deux pas ; le nom de la maison est écrit en grosses lettres au-dessus de la porte, et, du reste, la foule qui stationne devant l'auberge ne vous permettra pas de vous tromper.

Le voyageur fit ce qu'on lui avait indiqué sortit de la gare et aperçut immédiatement l'hôtel des *Trois-Rois*.

Mais, au moment où il allait s'y rendre, par le plus grand des hasards, il jeta les yeux autour de lui et aperçut assis à une table devant la porte extérieure du buffet, celui qu'il cherchait, buvant gaiement un apéritif, en compagnie d'un homme qu'il ne connaissait pas, et qui devait être